

# **Sages-femmes aux Pays-Bas : image et occupation**

## **Les développements dans la pratique de l'obstétrique à Leyde, Arnhem, Bois-le-Duc, et Leeuwarden, 1650-1865\***

par Els VAN DER BORG \*\*

Mes recherches sur la position sociale des sages-femmes aux Pays-Bas entre 1650 et 1865 ont été suscitées par leur image négative constamment retrouvée dans la littérature de cette époque. C'étaient surtout les médecins et les accoucheurs qui critiquaient d'ailleurs aussi bien les sages-femmes que leurs pratiques obstétricales.

J'étais curieuse de savoir si cette image correspondait bien à la réalité. Pour cette raison j'ai mené une étude basée sur des documents d'archives de quatre villes, Arnhem, Bois-le-Duc, Leyde, et Leeuwarden. J'y ai cherché des informations concernant la réglementation de la pratique de l'obstétrique, l'enseignement, les activités des sages-femmes et leur origine sociale.

Les médecins et les accoucheurs méprisaient les sages-femmes dont ils considéraient les activités comme infâmes. Dans certaines régions de l'Europe occidentale il y avait en effet, pendant le Moyen-Age et jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, des catégories professionnelles qui étaient stigmatisées. On ne considérait pas leurs membres comme des citoyens à part entière et leurs habitations étaient souvent reléguées aux abords de la ville. Ces catégories professionnelles s'occupaient des activités concernant les produits organiques, les déchets et les produits de sécrétion du corps. C'étaient par exemple les barbiers-chirurgiens, les fossoyeurs, les bourreaux, les écorcheurs, et les bouchers. La question s'est posée de savoir quelle était la position sociale des sages-femmes dans la société urbaine aux Pays-Bas.

---

\* Communication présentée à la séance du 20 février 1993 de la Société française d'Histoire de la Médecine.

\*\* J. van Lennepstraat 358-III, 1053 KH Amsterdam, Pays-Bas.

## **1. L'image négative des sages-femmes dans la littérature**

Comme je l'ai dit, la profession de sage-femme avait une image négative dans les écrits des médecins et des accoucheurs. Ces hommes ont noirci l'image des sages-femmes ; surtout en ce qui concerne leur salaire, leur comportement, leur éducation, leurs antécédents, leurs fonctions annexes et leurs activités.

Selon l'avis des médecins et des accoucheurs, le travail des sages-femmes était très mal payé, ce qui les obligeait à remplir des fonctions annexes. Ces fonctions consistaient à pratiquer la divination, à loger des femmes enceintes célibataires, et à travailler comme "garde" (les soins à la mère et à l'enfant pendant les jours qui suivent les couches). Les autres activités comprenaient le charlatanisme, la vente de haillons au marché ou l'exploitation d'une auberge, d'un magasin, ou même d'un bordel.

Généralement les médecins et les accoucheurs pensaient que les sages-femmes ne s'acquittaient pas bien de leur tâche. Elles n'auraient eu que très peu le sens des responsabilités. Après l'accouchement les sages-femmes se seraient mal conduites, elles se seraient souillées et auraient fait des repas pantagruéliques. Selon les médecins et les accoucheurs toujours, les sages-femmes ne voulaient pas appeler de médecins ou d'accoucheurs dans les cas où des complications survenaient pendant l'accouchement. Par cette négligence elles avaient la mort de beaucoup de mères et de bébés sur la conscience. Aussi, les médecins et les accoucheurs pensaient-ils que les sages-femmes ne voulaient pas obéir à leurs ordres.

L'opinion exprimée par les médecins et les accoucheurs était que les sages-femmes étaient ignorantes et sans expérience et qu'elles avaient acquis leurs connaissances de l'obstétrique par la pratique. Elles pouvaient à peine lire et écrire. Elles n'avaient aucun désir d'apprendre. Elles étaient incapables de suivre un enseignement théorique.

Selon l'avis des médecins et des accoucheurs, la profession de sage-femme était pratiquée par des veuves, des "petites gens", des femmes du peuple et des femmes victimes de la pauvreté. L'opinion répandue dans la littérature médicale était que les sages-femmes avaient peu de prestige.

## **2. La situation de la pratique obstétricale dans les villes**

La tâche principale des sages-femmes est l'aide et l'assistance des parturientes. Les sages-femmes exerçaient une occupation de haute responsabilité : les vies d'une mère et de son enfant étaient risquées pendant l'accouchement. Les sages-femmes étaient facilement sujettes à des accusations. Mais elles n'étaient pas toujours rendues responsables. Dans les documents d'archives il y avait relativement peu de plaintes contre des sages-femmes et leurs mauvaises conduites.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle les accoucheuses avaient diverses tâches. Elles devaient, entre autres, interroger les femmes célibataires en couches ; c'était une manière d'apprendre le nom du père de l'enfant. La municipalité voulait éviter le paiement de la subsistance de ces enfants. On appelait les sages-femmes à témoigner dans les procès de paternité.

Les sages-femmes recevaient pour leurs activités moins que les médecins et les accoucheurs. Par exemple, elles gagnaient un florin cinquante pour leur aide d'un accouchement alors que leurs concurrents recevaient dix florins pour le même travail. Au contraire de l'opinion exprimée dans la littérature, il n'y a pas de preuves dans les

documents d'archives montrant que les sages-femmes remplissaient des fonctions annexes.

A la fin du XVIIIe siècle les sages-femmes ayant travaillé pendant six ans, étaient chargées de former les étudiantes. Ces étudiantes devaient s'inscrire à l'organisation de l'obstétrique. Pendant deux ans elles recevaient les instructions de la pratique obstétricale. Elles devaient également suivre une fois par mois le cours théorique d'obstétrique, lequel était donné par un médecin ou un accoucheur rémunéré par la municipalité. Après deux ans d'enseignement, les étudiantes passaient un examen d'obstétrique. Quand elles le réussissaient, elles faisaient un serment et elles recevaient un certificat. La profession de sage-femme était officiellement reconnue.

Au milieu du XV<sup>e</sup> siècle il y avait aux Pays-Bas des sages-femmes rémunérées par les municipalités. Leurs tâches et leurs activités étaient minutieusement décrites dans les contrats de travail. Leur fonction principale était l'assistance gratuite aux femmes enceintes pauvres.

Depuis la fin du XVIIIe siècle les municipalités aux Pays-Bas s'occupaient de la réglementation de la pratique des sages-femmes et de leur enseignement. A cette époque les professions médicales commençaient à s'intéresser à l'accouchement. Ce processus ne s'est pas déroulé sans problème. Les accoucheurs rivalisaient avec les sages-femmes. Les couches problématiques étaient finalement réclamées comme privilège par les accoucheurs. Les sages-femmes ont ainsi perdu une partie importante de leur travail.

Mon hypothèse était que les sages-femmes occupaient aux Pays-Bas une position marginale dans la société urbaine et qu'elles étaient stigmatisées. J'ai eu la chance de trouver des documents concernant leur mobilité géographique, leurs lieux de résidence, leur origine sociale (les occupations parentales et les occupations de leurs époux), et leur salaire.

Les sages-femmes travaillant dans les villes considérées, montraient un certain degré de mobilité géographique. Surtout les sages-femmes travaillant à Bois-le-Duc n'étaient pas nées dans cette ville ; la plupart des sages-femmes venaient d'autres provinces. A Arnhem presque la moitié des sages-femmes étaient originaires d'une autre ville. A Leeuwarden et à Leyde la plupart des sages-femmes étaient autochtones. Les sages-femmes n'habitaient pas aux abords de la ville comme les catégories professionnelles stigmatisées.

Mes recherches sur les origines sociales des sages-femmes, comme les occupations de leurs parents et de leurs époux, ont donné les résultats suivants : les pères des sages-femmes pratiquaient des métiers comme ouvrier de l'industrie textile, batelier, chirurgien-barbier, menuisier, marchand. Les mères des sages-femmes exerçaient souvent la même profession que leurs filles. Les sages-femmes étaient mariées avec des hommes qui travaillaient comme cordonnier, apprenti menuisier, vitrier, ouvrier de l'industrie textile, soldat, boulanger, forgeron, maçon et tailleur.

L'analyse des documents d'archives indique que les sages-femmes appartenaient à la classe ouvrière urbaine, comprenant des artisans et des travailleurs, et qu'elles n'ont pas été stigmatisées, loin de là : elles avaient une position relativement privilégiée dans la classe ouvrière.

Il ressort de mon investigation que la réputation des sages-femmes dans la littérature n'était pas en rapport avec la réalité. Les sages-femmes étaient mariées et souvent elles n'étaient pas veuves. La profession de sage-femme était bien payée en comparaison avec d'autres travaux de femme. Dans les documents d'archives il y avait peu d'indications disant que les sages-femmes s'acquittaient très mal de leurs tâches. Au contraire de l'opinion exprimée dans la littérature, les sages-femmes savaient lire et écrire et elles suivaient l'enseignement théorique de l'obstétrique.

On peut se demander - étant donné cette disparité entre l'image et la réalité - quelles sont les causes de la création de cette image négative des sages-femmes. J'en ai distingué cinq : 1) la rivalité professionnelle, 2) la division entre la connaissance de la théorie et de la pratique, 3) la différence de classes, 4) la différence entre les sexes, et 5) les idées que l'obstétrique pratiquée par les sages-femmes est une activité impure.

### 3. Conclusion

Je n'ai pas trouvé de preuves montrant que les idées des médecins et des accoucheurs étaient partagées par le grand public. Autrement dit, l'image négative de la sage-femme dans la littérature était surtout exprimée par des catégories professionnelles masculines qui voulaient conquérir le domaine de l'obstétrique, domaine qui a appartenu pendant plusieurs siècles aux sages-femmes. La reconnaissance officielle des sages-femmes par la réglementation de leur pratique et de leur enseignement les a protégées. Tout cela a contribué à améliorer leur position aux Pays-Bas et leur a permis d'exercer une profession désormais reconnue et autonome.



*"Les Pays-Bas au XIVe siècle"*

Tableau 1  
Diverses sages-femmes aux XVIIIe et XIXe siècles (1700-1865) à Leyde

	1700-1800 nombre	1800-1865 nombre	Total (1700-1865) nombre
Sages-femmes rémunérées	52	13	65
Sages femmes indépendantes	22	20	42

Sources : Archives de la municipalité de Leyde, Archieven van de Gilden, inv. nr. 317 ; Archief PCGT (1807-1865).

Tableau 2  
Diverses sages-femmes aux XVIIIe et XIXe siècles (1700-1865)  
à Leeuwarden, Arnhem et Bois-le-Duc

	Leeuwarden nombre	Arnhem nombre	Bois-le-Duc nombre
Sages-femmes rémunérées	17	34	20
Sages femmes indépendantes	46	14	4

Sources : Archives de la municipalité d'Arnhem, OAA, Commissie- en Politieboeken ; Archives de la municipalité de Bois-le-Duc, OAH, Stadsresoluties ; Archives de la municipalité de Leeuwarden, AS, Netresoluties Magistraat.

Je remercie Mme A. Ounamian pour les corrections apportées à mon texte français.

#### BIBLIOGRAPHIE

- ARDENER S., (Ed.) *Defining Females. The Nature of Women in Society*, Croom Helm, London, 1978.
- BLOK A., *Infame beroepen. Symposion*, 1981, III/I, 2, 104-128.
- DANCKERT W., *Unehrlische Leute. Die verfeimten Berufe*, Francke Verlag, Bern, 1963.
- DEKKER R.M., *Women in revolt : popular protest and its social basis in Holland in the seventeenth and eighteenth centuries. Theory and Society*, 1987, 16, 337-362.
- DENYS J., *Verhandelingen over het ampt der Vroedvrouwen en Vroedmeesters*, Juriaan Wishoff, Leiden, 1733.
- DONNISON J., *Midwives and Medical Men. A History of Interprofessional Rivalries and Women's Rights*, Heinemann, London 1977.
- DOUGLAS M., *Purity and Danger : An Analysis of Concepts of Pollution and Taboo*, Routledge & Kegan Paul, New York, 1979 (original 1966).
- ELIAS N., *Het civilisatieproces. Sociogenetische en psychogenetische onderzoeken*, Het Spectrum, Utrecht, 1982 (original en allemand 1939).
- ELIAS N. & SCOTSON J. L., *De gevestigden en de buitenstaanders*, Het Spectrum, Utrecht, 1976 (original en anglais 1965).
- FRIJHOFF W., *Non satis dignitatis ... Over de maatschappelijke status van geneeskundigen tijdens de Republiek. Tijdschrift voor Geschiedenis*, 1983, 96, 379-406.
- GÉLIS J., *La sage-femme ou le médecin. Une nouvelle conception de la vie*, Fayard, Paris, 1988.

- GEYL A., Over de opleiding en maatschappelijke positie der vroedvrouwen in de 17e en de 18e eeuw. *Medisch Weekblad*, 1897, 14:6-10, 18-26, 35-41, 67-73, 86-90, 115-117.
- HAKS D., Huwelijk en gezin in Holland in de 17de en 18de eeuw, Hes, Utrecht, 1985.
- MAAS J. Geldersche Catechismus der Verloskunde, Van Campen, Nijmegen, 1782.
- MOQUETTE H.C.H., De Vrouw, Meulenhof, Amsterdam, 1915.
- SJOBORG G., The Preindustrial City. Past and Present, Free Press, London, 1960.
- TERNE C., Lucina, C.F. Koenig, Leiden, 1784.
- VAN DER BORG H. A., Vroedvrouwen : beeld en beroep. Ontwikkelingen in het vroedvrouwschap in Leiden, Arnhem, 's-Hertogenbosch en Leeuwarden, 1650-1865. *Thèse sciences sociales Amsterdam*, 1992, 194 p.
- VAN DAALEN R., Dutch obstetric care : home or hospital, midwife or gynaecologist ? *Health Promotion*, 1988, 2, 247-255.
- VAN DEVENTER H., Nieuw Licht voor Vroed-Meesters en Vroed-Vrouwen, W. Vermandel & J.W. Smit, Amsterdam, 1790.
- VAN GENNEP A., The Rites of Passage, Routledge & Kegan Paul, London, 1977 (original en français 1960).

#### SUMMARY

***Dutch midwives : image and occupation. Developments in midwifery in Leiden, Arnhem, 's-Hertogenbosch and Leeuwarden, 1650-1865***

*My study on the social position of Dutch midwives in early modern Europe was induced by the consistently negative image in the literature at the time. Medical doctors and accoucheurs (obstetricians) expressed critical opinions on both the occupation of midwifery and the midwives themselves. They disparaged the behaviour, activities, training, income, additional jobs and social background of midwives. Later, medical doctors and historians reproduced and promulgated this negative image of midwives. At issue is the extent to which the attitudes of medical doctors and accoucheurs corresponded to those of the broader population, and how these attitudes were related to the actual place in society. The question is if midwives took a marginal position in urban society.*

*My work focusses on four Dutch cities: Arnhem, Leeuwarden, Leiden and 's-Hertogenbosch. It deals with the period 1650-1865. The criticism of medical practitioners and of accoucheurs on midwives are described. The occupation itself is discussed : the activities of midwives and the development of the profession (regulation, training and rivalry). At the end of the seventeenth and the beginning of the eighteenth century, the medical profession began to show an interest in childbirth. Rivalry between accoucheurs and midwives, competition between legal and illegal practitioners of midwifery, and in-fighting within the profession tell us something about the development of the profession. From the eighteenth century on, attending problematic births was claimed as a privilege of accoucheurs. Data from municipal archives were used to find out if and to what extent midwives were marginalised. Their geographical mobility, social background (occupations of parents), occupations of husbands, income and domicile are discussed. Analysis of this material indicates that midwives belonged to the common urban labouring class (consisting of artisans and workers), and were not very different from other members of this class. Certainly they were not marginalised, instead they had a relatively privileged position within the common labouring class.*

*Five motives can be distinguished for the negative image expressed by medical doctors and accoucheurs in their publications: 1) professional rivalry, 2) division of theoretical and practical knowledge, 3) class differences, 4) gender, and 5) 'polluting' activities. Studies on ideas of pollution and 'infamous' occupations might lead one to conclude that midwives in the Dutch Republic were stigmatised. I found no evidence, however, that the opinions of medical doctors and accoucheurs were shared by the broader public. Official recognition of midwives - the regulation of their practice and education - protected them. This has contributed to their position as independent practitioners in the Netherlands up to today.*